

# Capacité Professionnelle Assurance Niveau I et II



## OBJECTIF

A l'issue de la formation, vous serez :

- Habilités à la présentation de produits d'assurance vie et IARD
- Capables de satisfaire aux obligations réglementaires en matière d'intermédiation
- Sensibilisés aux obligations qui incombent désormais à tous les professionnels de l'assurance
- Capables de proposer à vos prospects/clients des produits adaptés aux besoins exprimés

## Public

Tout salarié des entreprises faisant partie du périmètre de l'intermédiation en assurance

## Pré-requis

Aucun (formation initiale)

## Durée et modalité d'organisation :

Durée : au moins **150 heures** réparties entre la partie théorique et la partie pratique

Formation intra entreprise

Horaires :

- 9H00 – 12H30 ou 14H00 – 17H30 pour les ½ journées
- 9H00 – 17H00 pour les journées complètes (avec 1H00 de pause déjeuner)

Les sessions auront lieu à distance (classe virtuelle) et en présentiel par groupe de 12 apprenants maximum.

Le délai d'accès est à l'appréciation du service formation du client.

## Accessibilité :

Accessibilité aux publics en situation de handicap

## Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques et techniques) :

Les supports pédagogiques seront téléchargeables par les apprenants après chaque session.

Outils à disposition : Graduale® et Livret virtuel®.

Modalités pédagogiques : magistral, échanges, exercices de mise en application, travail en sous-groupes et restitution

## Modalités de suivi et d'évaluation :

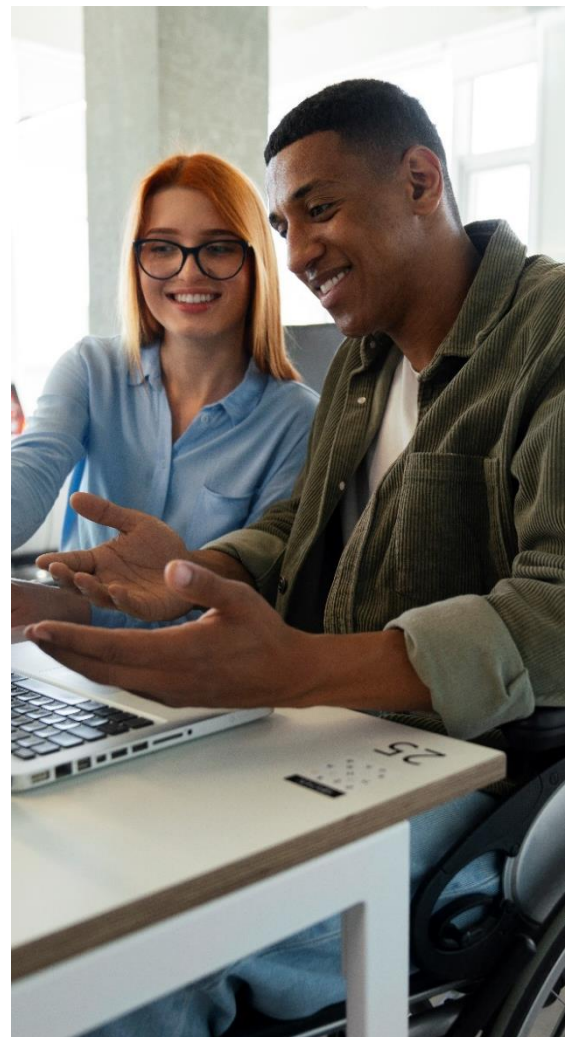
Durant tout le parcours, les présences seront suivies via une feuille de présence.

Après chaque session, les connaissances sont validées par un quiz via Graduale®, la note minimale exigée est la moyenne.

A la fin du parcours, l'habilitation est sanctionnée par un quiz de 100 questions via Graduale®, la note minimale exigée est la moyenne.

## Tarifs :

Prix par jour et par groupe de 12 apprenants maximum, à partir de 1.700 € exonérés de TVA.



## Contact :

Lucie Ribon [lribon@julhiet-sterwen.com](mailto:lribon@julhiet-sterwen.com)

06 31 22 85 33

## Programme de la formation :

### Introduction

- L'habilitation à la « capacité professionnelle assurance »
- Présentation de la réforme de l'intermédiation
- Présentation du parcours (thématiques, modules...)
- Zoom sur l'obligation d'information et le devoir de conseil
- Réponses aux questions

### L'intermédiation

- Présentation de l'activité d'intermédiation d'assurance
- Zoom sur l'obligation d'information et le devoir de conseil dans le cadre de leur activité
- La déontologie de l'assureur

### L'appréciation et la sélection du risque

- L'identification des besoins
- L'appréciation des risques encourus
- Les critères d'acceptation d'un risque
- La prévention et la protection

### La relation avec le client

- La résiliation
- Les obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux (TRACFIN)

### Les savoirs généraux

- Le marché et la classification de l'assurance
- La définition et la formation du contrat
- L'appréciation et la sélection du risque
- Les obligations de l'assureur et de l'assuré
- La relation avec le client
- La résiliation
- Les obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux (TRACFIN)

### La responsabilité civile

- Définition du risque
- L'étendue des garanties
- La responsabilité civile (approche juridique)

### La MRH

- Les responsabilités et l'assurance des dommages causés aux tiers
- Les biens, l'assurance des biens
- Les événements entraînant la garantie de l'assureur
- La souscription et la tarification des contrats
- Le sinistre

### L'assurance automobile

- L'assurance de la responsabilité civile
- La tarification automobile
- Les garanties facultatives
- Les sinistres – le Fond de Garantie

### Zoom sur l'assistance

- Définition du métier et de son environnement
- Distinction entre assurance et assistance
- Le marché et les besoins actuels, les perspectives de développement

### Zoom sur la protection juridique

- Les différentes garanties d'assurance de protection juridique
- Le règlement du sinistre de protection juridique
- L'assureur de protection juridique

### L'assurance contre les risques corporels des salariés et TNS (incapacité, invalidité, décès)

- Les règles de la Sécurité sociale
- Conditions de souscription et tarification
- Garanties et exclusions
- Les prestations et leurs règlements des régimes obligatoires (Salariés et TNS)
- La protection conventionnelle (salariés)

### La garantie emprunteur

- Le rôle de l'assurance emprunteur (sa définition)
- La couverture d'un prêt (intérêt et risques couverts)
- La déclaration d'état de santé (questionnaire et AERAS)
- L'exécution de la garantie emprunteur

### Le risque en assurance sur la vie

- La sélection des risques
- Les enjeux de la déclaration des risques
- L'application des sanctions des articles L113-8 et L113-9 du Code des Assurances

### Le risque dépendance

- Définition de la dépendance
- Le marché français de l'assurance privée

### La santé

- Les règles de la Sécurité sociale
- Conditions de souscription et tarification
- Garanties et exclusions
- Les prestations et leurs règlements

### Les aspects juridiques et techniques des assurances de personnes

- Les intervenants au contrat
- La rédaction de la clause bénéficiaire
- La vie et le dénouement du contrat

### Les produits vie

- Les multi-supports
- Comparaison des produits
- Les produits traditionnels
- Les titres de capitalisation

### La retraite

- Le système français de retraite
- Le mécanisme de la répartition
- Le régime de base
- Les régimes complémentaires obligatoires

### Les régimes matrimoniaux et la dévolution successorale

- Définitions et caractéristiques
- L'incidence des régimes matrimoniaux
- La dévolution légale
- Dévolution par la volonté du défunt

### La fiscalité de l'assurance vie

- La fiscalité en cas de vie et cas de décès

### L'assurance de groupe\*

- Caractère obligatoire ou facultatif de l'adhésion
- Les obligations pesant sur le dirigeant
- Les différents types de prestations et leur paiement

### Les contrats collectifs au profit des salariés\*

- Les règles de mise en place d'un contrat collectif
- Retraite complémentaire ou sur complémentaire
- La fiscalité individuelle et dans le cadre de l'entreprise
- Les indemnités de fin de carrière
- L'épargne salariale

### Les assurances des risques d'entreprises\*

- L'assurance multirisque professionnelle
- La RC professionnelle
- Les risques industriels
- L'assurance bris de machines et pertes d'exploitation

### La RC des mandataires sociaux\*

### Révisions et habilitation

\*Uniquement pour le Niveau I

## Quelques chiffres

Taux de réussite :

**99%**

Taux de satisfaction des apprenants :

**87%**

Nos clients nous recommandent à :

**88%**



## Ce que disent les apprenants...

*«L'accompagnement et la patience des formateurs sont de vrais points forts.»*

*«Les intervenants sont à l'écoute et partagent leurs expériences professionnelles également. Ils savent s'adapter en fonction des besoins de chacun.»*

*«Ce dispositif permet d'allier théorie et pratique et cela aide lorsqu'on découvre ou lorsqu'on a besoin et envie de progresser.»*